



Monsieur Hervé Kempf  
80, bd Auguste Blanqui  
75707 Paris Cedex 13

À Montreuil, le 15 janvier 2007

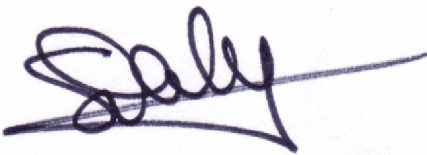
Monsieur Kempf,

Nous déplorons à la lecture de votre article « La bataille du vent » paru dans le Monde daté du 10 janvier des inexactitudes et un parti pris regrettable. Nous tenons à rappeler que le développement de l'énergie éolienne est un élément essentiel de la mise en place d'un système énergétique durable. En instruisant un procès à charge contre les éoliennes dans un journal réputé pour son sérieux, vous contribuez à diffuser des informations erronées desservant gravement la cause environnementale. En particulier, nous vous invitons à prendre connaissance des éléments suivants :

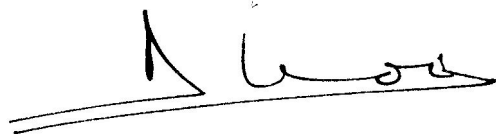
- Il est prouvé qu'en France l'excès du nucléaire a contribué à développer exagérément l'usage de l'électricité, en particulier du chauffage électrique qui, contrairement aux apparences entraîne des émissions de gaz à effet de serre (180 g de CO<sub>2</sub>/kWh selon ADEME-EDF). Les éoliennes contribuent à la baisse des émissions de gaz à effet de serre, contrairement à ce que laisse entendre votre article. Un parc éolien de 10 machines modernes (2 MW) produit environ 50 000 MWh permettant d'éviter l'émission de près de 10 000 t de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère et assurant la consommation d'électricité de 20 000 foyers !
- Les économies d'énergie et les autres énergies renouvelables que vous citez (biomasse, géothermie, hydraulique, solaire) sont effectivement primordiales, mais elles sont complémentaires de l'éolien et en aucun cas concurrentes. Le défi énergétique consistant à mettre en place un système énergétique durable, valorisant les richesses des territoires et préservant l'environnement local et global, exige que l'on fasse appel à tous les moyens de production d'énergie renouvelable et d'économie d'énergie.
- Les Français sont favorables au développement de l'éolien. Les sondages montrent même que l'opinion est encore plus positive lorsqu'ils vivent près de parcs éoliens. Ainsi selon le sondage réalisé par l'ADEME en 2006, 90 % des Français vivant à proximité de parcs éoliens sont favorables au développement de cette énergie.
- Le développement d'associations favorables à l'éolien n'est pas mentionné dans votre article ! Celui-ci vaut bien celui des associations anti-éoliennes. À ce jour, 30 associations locales de citoyens pour le développement de l'énergie éolienne ont été créées. Elles sont fédérées par l'association Planète éolienne ([www.planete-eolienne.fr](http://www.planete-eolienne.fr))
- L'énergie éolienne, comme les autres énergies renouvelables, est une opportunité pour le développement local, elles permettent de maintenir une activité dans des régions rurales en exploitant les ressources et les richesses locales que sont le vent, le bois, l'eau, ...

- Le bruit est un faux problème : il est très faible et les études préliminaires sont réalisées pour que les machines soient inaudibles depuis les habitations. Je vous encourage à nous contacter pour visiter un parc et constater cela par vous-même.
- Le tarif d'achat (que vous nommez improprement tarif de rachat, ce terme impliquant que l'électricité ait été achetée une première fois ce qui n'est pas le cas) ne constitue pas un « pactole », mais un système permettant d'acheter l'électricité à sa valeur de production. Il ne s'agit nullement d'un cadeau fait à des industriels mais d'un instrument financier permettant à une technologie émergente de décoller dans la mesure où son développement relève d'une nécessité. Par ailleurs, votre comparaison entre les coûts de la production électrique oublie de prendre en compte l'absence d'émission de CO2 de l'éolien, les coûts de la R&D sur le nucléaire en grande partie financée par l'Etat, le coût du démantèlement des centrales et du traitement des déchets nucléaires, etc.
- La programmation pluriannuelle des investissements préconisant la construction de nombreux parcs éoliens n'est que la conséquence d'une politique énergétique vers laquelle il nous faut aller pour atteindre les objectifs européens d'énergie renouvelable. Seuls deux des anciens Etats membres de l'Union sont en passe d'atteindre leur objectif : l'Allemagne et le Danemark. Ce sont les deux pays les plus équipés en éolien au monde.

Dans l'urgence énergétique et climatique actuelle, toutes les attaques et désinformations peuvent être lourdes de conséquences. L'intelligence de vos articles sur le constat et les conséquences des périls climatiques devrait vous encourager à vous documenter davantage sur les solutions existantes. Nous vous remercions de l'écho que vous voudrez bien donner à ce courrier dans une de vos prochaines éditions. Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples informations sur ces questions.



Sandrine Mathy  
Présidente du RAC France



Didier Lenoir  
Président du CLER